

Bientôt une HLM pour chats

Un premier Chat'LM devrait voir le jour à la fin du mois dans le quartier Saint-Cyprien. Il abritera les chats errants et permettra de les éloigner des cages d'escaliers et des capots de voitures.

Philippe Bonnet

« YEN a marre, ils font des saletés sur les capots des voitures en stationnement et dès qu'ils peuvent, ils entrent dans les cages d'escaliers pour faire leurs besoins! » Excédée par le voisinage des chats errants, cette habitante de la rue des Canadiens, dans le quartier Saint-Cyprien, n'est pas la seule à se plaindre de la propreté défectueuse des lieux dont le nombre croît exponentiellement malgré les efforts associatifs (1). Seulement voilà, ces chats n'appartiennent précisément à personne et les responsabilités sont floues.

Il y a quelques mois, en accord avec la ville, la Société immobilière du Poitou (SIP) et les riverains, les fenêtres des caves où les

matous trouvaient habituellement refuge ont été bouchées. Pour que les animaux ne soient pas complètement à la rue, les riverains ont installé des abris en bois et en carton auprès desquels de la nourriture est apportée chaque jour. Le hic, c'est que ces abris de fortune sont installés au pied des habitations et au ras des voitures en stationnement. En plus, ils ont mal supporté la météo pluvieuse et sont plus ou moins dégradés. « C'est dégueulasse! », peste notre riveraine.

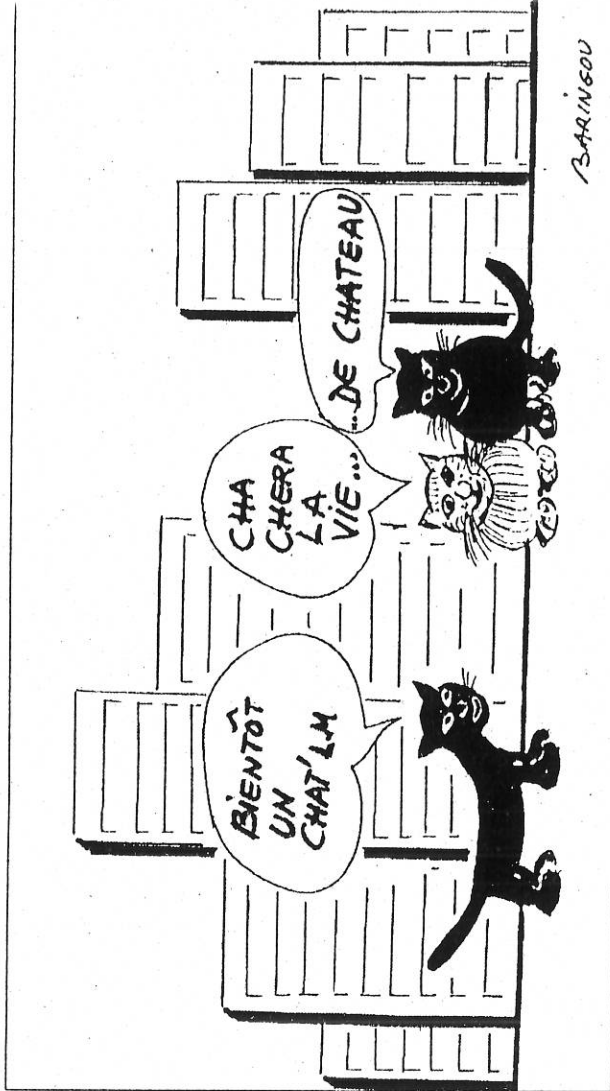
Un logement pour six chats

Un début de solution à ce réel problème d'environnement est en train de voir le jour. L'association « L'Ecole du chat libre », basée elle aussi à Saint-Cyprien, projette de faire édifier un véritable abri pour les chats. Construit en bois vernis, ce « Chat'LM » pourrait accueillir six

chats à la fois; ils y trouveraient chaleur, confort et nourriture. Il serait installé rue des Canadiens, dissimulé dans un bosquet à l'abri des regards et suffisamment clos afin de le protéger des chiens.

Le financement de cet abri (2.000F) serait entièrement pris en charge par l'association et la gestion quotidienne lui incomberait. « Pour l'instant, nos moyens nous permettent d'en financer un, peut-être deux. On verra pour la suite. » Toutefois, avant de concrétiser ce projet, l'association va réaliser un sondage d'opinion auprès des habitants du quartier. Un questionnaire va très prochainement être distribué dans les boîtes aux lettres afin que chacun puisse donner son avis sur le bien-fondé de l'implantation du Chat'LM.

■ (1): *Créez il y a quatre ans, L'Ecole du chat libre (05.49.01.39.25.) s'évertue à limi-*



ter les naissances des chats errants en finançant et organisant la stérilisation et le tatouage des animaux.